



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2017

----- PROCES-VERBAL

Le dix janvier deux mille dix-sept à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 06 Janvier 2017

Conseillers en exercice : 15

Sont présents : André TOUGE, Alain DELOM, Jean-Claude GAUDON, Khader GHEZAL, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Rémy MEUNIER, Cyril ROMERO, Nathalie LUCAS, Jérémie PASA, Angélique TROTTIN, Olivier LARRIEU

Absentes Excusées : Dominique MEHEUT, Naima CAUSSE

Absente : Anne GENIN.

Secrétaire de séance : Angélique TROTTIN

Procuration Dominique MEHEUT à Nathalie LUCAS

Ordre du Jour

- DIA Belin/Vielville
- DIA Julian/Vidoni
- DIA association Revivre/Desa
- Contribution budget SDIS 32
- DETR : demande de subventions
- Recensement de la population
- projet territorial départemental
- projet « habiter autrement »
- Création site développement économique
- Compte-rendu réunion CCI du Gers
- Informations diverses
- Questions diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 07 décembre 2016. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

DIA BELLIN/BEDU VIELVILLE

Vente du jardin route de Brignemont appartenant à Mme Bellin.
Terrain de 594 m2 vendu au prix de 18 000 € à Mme BEDU VIELVILLE Ericka
le conseil ne préempte pas

DIA JULIAN/VIDONI

Vente d'un garage rue d'encabané appartenant à Mme JULIAN et vendu à Mr VIDONI Philippe au prix de 32 000 € d'une surface de 51 m2
le conseil ne préempte pas

DIA association REVIVRE-DESA

Vente d'une parcelle de 1011 m2 appartenant à l'association « revivre » à Mr et Mme DESA au prix de 52 000 € + 4300 € de commission

Le conseil municipal ne préempte pas.

Contribution budget SDIS 32

Demande de participations complémentaires suite aux contraintes budgétaires, sur la base du montant précédent + hausse de la consommation des ménages soit 0,8 %

190 267 habitants sur le département.

Participation complémentaire de la commune de Cologne au profit du SDIS : 2255,50 € (sous réserve d'accord de la préfecture)

Le conseil municipal accepte la demande à l'unanimité

Délibération demande de subventions

Monsieur le Maire demande l'accord au conseil pour demande de subvention DETR région-département-Europe pour les travaux sur la DR 654 et éclairage public.

Le conseil municipal donne accord au maire à l'unanimité.

Recensement de la population

- 2015 931 habitants
- 2016 947 habitants
- 2017 966 habitants

passage à 1000 habitants en 2018 possible

Projet territorial départemental

Réforme de l'échelon infra départemental de l'état avec le nouveau découpage administratif du Gers : département : 462 communes sur 3 arrondissements non modifié

Prise en compte du découpage :

- CC VAL de Gers : Mirande
- CC Gascogne : Auch
- CC Artagnan en Fezensac : Auch
- CC Bastides de Lomagne : Condom

Désormais, nous dépendrons de la sous-préfecture de Condom comme les villages de l'ancien canton suite à l'accord du conseil départemental du Gers par délibération du 28 Octobre 2016.

Projet Habiter autrement

Réunion du 10 janvier 2017 avec l'association ADMR, le Directeur du toit familial et la mairie

- Proposition de la mairie de céder le terrain avec bail emphytéotique : le toit familial accepte
- création de la MAM sur le site : le toit familial non opposé et souhaite rencontrer les principaux acteurs

Le toit familial ne supportera pas la salle commune financièrement.

Création site développement économique

Suite à la fermeture de l'entreprise Eaton Léonard, un local de 2200 m2 est vacant sur Cologne. La CCI propose avec la CCBL d'étudier le projet d'une pépinière d'entreprises et un l'hôtel d'entreprises.

Compte-rendu de la réunion CCI

Réunion du 09/01 avec les artisans et commerçants de la commune. Travailler ensemble sur le développement des commerces à Cologne : envisager la création d'une association de commerçants et artisans, avec animations et manifestations.

Infos diverses

- Pizzeria : Les travaux ont commencé. Projet se situe à l'ancien bureau de Tabac
- Fouilles archéologiques : fin des recherches, pas de vestiges trouvés. Les nouveaux propriétaires sont informés des résultats.
- Pigeons : Réussite lors de la battue du mois dernier
- Devis réfection Tableau de l'église envoyé. L'éclairage est changé, reste 2 projecteurs à remplacer.
- Le chemin qui part de la dernière maison à la Christianie a été nettoyé par les employés communaux.
- Voirie : enveloppe de 12 000 € pour les travaux de voirie extra muros
- Club de hockey : besoin de matériels divers pour amener les jeunes en championnat
- Économie d'électricité : programmer l'éclairage sur les lumières au sol dans un premier temps pour test : église + salle polyvalente.

La séance est levée à 23h30